



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Pyrénées-Atlantiques

Division 1^{er} degré
Bureau du mouvement et
des opérations de gestion collective

Affaire suivie par :
Magali BRANDY
Marion GUERIN
Vanda TRINCALE

Tél : 05 59 82 22 15
05 59 82 22 56
Mél : ce.ia64-col1d@ac-bordeaux.fr

Pau, le 5 janvier 2026

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation
nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
public

s/c

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale de circonscription

Objet : Appel à candidatures d'enseignants du 1^{er} degré public pour l'inscription dans le vivier des directeurs
d'école dont la décharge est égale à 50% - rentrée scolaire 2026

Référence : Décret n°90-680 du 1^{er} août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles

Les postes de directeur d'école dont la décharge est égale à 50% (écoles de 9 à 11 classes) font l'objet d'un
recrutement spécifique visant à rechercher l'adéquation entre le profil et les compétences détenues par les
candidats.

Une commission d'entretien générique sera organisée.

A l'issue de cette commission, les candidats retenus seront inscrits dans un vivier pour une durée de 3 ans.
Ils seront informés de leur inscription par courrier électronique, puis contactés lorsqu'un poste de directeur sera
vacant.

Les professeurs des écoles qui souhaitent être inscrits dans le vivier des directeurs pour une durée de 3 ans doivent
faire acte de candidature le **vendredi 30 janvier 2026 au plus tard**, en adressant une lettre de motivation, un
curriculum vitae I-Prof et tout justificatif utile à la division 1^{er} degré, bureau du mouvement et des opérations de
gestion collective, à l'adresse : Magali.Brandy@ac-bordeaux.fr

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dominique MALROUX